

COMMUNIQUÉ
15.12.2025

La faculté de droit de l'université Paris-Est Créteil expérimente une pédagogie nouvelle autour de l'intelligence artificielle juridique.

La faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) a accueilli, ces dernières semaines, une expérience pédagogique pilote consacrée à la conception de modèles spécialisés d'intelligence artificielle en droit.

L'enseignement de l'informatique à des publics non spécialistes, et en particulier aux juristes, se heurte traditionnellement à deux écueils : celui de la « pensée magique », qui perçoit l'ordinateur comme un oracle infallible, et celui de l'utilitarisme, qui réduit la compétence numérique à la maîtrise d'interfaces logicielles. L'essor massif des agents conversationnels – qu'ils soient généralistes, comme ChatGPT ou Claude, ou développés par des acteurs spécialisés de la LegalTech – a renforcé ces tensions. Si ces systèmes sont désormais utilisés quotidiennement par les étudiants, les enseignants et les professionnels du droit, leurs fondements techniques (mécanismes probabilistes, biais d'entraînement, coûts matériels et énergétiques) demeurent souvent mal compris.

Parallèlement, cette diffusion de l'IA a entraîné une adaptation rapide de l'offre de formation juridique, marquée par la multiplication de formations courtes ou continues, ainsi que par l'investissement croissant des grands éditeurs juridiques. Ces initiatives, principalement centrées sur les usages des outils existants sur le marché, laissent toutefois peu de place à une approche critique, réflexive et prospective de l'IA juridique. Les projets structurants en ce sens demeurent encore rares, à l'image du projet TEDIA (Transformation des Études de Droit vers l'IA) porté par l'Université Grenoble Alpes.

C'est dans ce contexte que la faculté de droit de l'UPEC a conçu un dispositif pédagogique original, fondé sur un renversement de posture : l'objectif n'est plus seulement l'usage procédural des outils, mais la compréhension de leur architecture interne, de leurs limites intrinsèques et de leur matérialité.

Un groupe d'une vingtaine d'étudiants en droit a ainsi été amené à **concevoir, entraîner (fine-tuner) et auditer ses propres modèles d'IA spécialisés, sous contrainte de fonctionnement local sur du matériel informatique grand public**. Deux modèles ont été développés : **Databot**, un agent conversationnel dédié aux questions relatives au RGPD, et **FéTaFiche**, un générateur automatisé de fiches d'arrêt.

En confrontant directement les étudiants aux réalités techniques – gestion de la donnée, quantization, hallucination –, le projet a permis de dépasser une approche purement consumériste de l'IA, au profit de **l'acquisition d'une véritable littérature numérique critique, indispensable à l'exercice contemporain des métiers du droit**.

Ce projet pédagogique illustre le positionnement de la faculté de droit de l'université Paris-Est Créteil comme un **acteur de premier plan en matière d'innovation pédagogique en droit**. Il s'appuie notamment sur le Master Droit du numérique, une formation bi-disciplinaire de référence dans laquelle les étudiants issus de Licence de droit suivent la moitié de leurs enseignements en droit du numérique, l'autre moitié en informatique.

*Cette expérience pédagogique a été menée avec les étudiants du **Master 2 Droit du numérique de l'UPEC**, sous la supervision de Pierre Valarcher, professeur des universités en informatique. Ses résultats ont été présentés le 9 décembre 2025 lors d'une conférence organisée dans le cadre de la 4e Quinzaine du droit du numérique de l'UPEC (décembre 2025). Ils feront l'objet de restitutions lors de conférences à venir, ainsi que d'une publication. Une réflexion est également engagée quant aux moyens de pérenniser ce type de dispositif, notamment sous la forme d'un module pédagogique susceptible d'être proposé sur la base du volontariat à l'ensemble des étudiants en droit de l'UPEC, de la licence au doctorat.*

Contact :

cedric.hanak@u-pec.fr (chargé de communication)

pierre.valarcher@u-pec.fr (responsable scientifique de l'expérimentation)

Université Paris-Est Créteil
Faculté de droit
83-85, avenue du général de Gaulle, Créteil

www.droit.u-pec.fr